



Conseil général Boussens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS
DU JEUDI 06 DECEMBRE 2012**

- Présidence : Mme Barbara GRIVEL, vice-présidente
- Présents : 32 membres
- Excusés : 14 membres, soit :
MM. Nicolas Bally, Michel Corbaz, Philippe Favre, Manuel Fucinos, Samuel Morier, Philippe, Monod, Jean-Claude Mounir
Mmes Teresa Corbaz, Monique Frias, Maria-Conception Fucinos, Claudine Longchamp, Raymonde Monbaron, Marie-Noëlle Mounir, Laura Rossier
- Absents : 6 membres (non excusés) soit :
MM. Didier Clerc, Pierre Cochand, Eric Huber, Jérôme Lancia, Etienne Vermeulen
Mme Dominique Hagen

ORDRE DU JOUR

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal, assermentation de nouveaux membres du Conseil Général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité
2. Préavis municipal N° 5/2012 relatif au budget de l'an 2013
3. Divers

Madame Barbara Grivel, vice-présidente, nous annonce avec une vive émotion le décès de notre Cher Président, Monsieur Patrick ROBERT, survenu le lundi 03 décembre 2012.

Une minute de silence est observée en sa mémoire.

1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel.

Le PV de la dernière séance du Conseil Général est adopté.

COMMUNICATION DU BUREAU ET COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE

Au vu des douloureuses circonstances, aucune communication ne sera faite de part et d'autre.

2. PREAVIS MUNICIPAL N° 5/2012 relatif au Budget de l'an 2013

Monsieur Claude Rapin, rapporteur de la commission des finances nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Monsieur André Deppierraz souligne que l'excédent des charges représente l'équivalent de 1.6 point d'impôt et ne comprend pas pourquoi la Municipalité, dans ce cas, a proposé de baisser les impôts 2013 de 2 points.

Madame la syndic explique que lors des discussions en Municipalité sur l'arrêté d'imposition, les montants de l'Etat n'étaient pas encore connus, reçus environ trois semaines après, et effectivement elle n'aurait pas proposé une baisse du taux d'imposition en connaissance de cause.

Monsieur Dany Benvegnin, boursier, précise que les charges seront diminuées de Fr. 10'800.— par rapport à ce que la commune va percevoir du canton.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la vice-présidente passe au vote.

Le préavis N° 5/2012 relatif au budget de l'an 2013 est accepté, sans avis contraire et une abstention.

3. DIVERS

Monsieur Claude Hanggeli revient sur l'occupation des places de parc devant le collège et trouve qu'il y aurait lieu de la part de la Municipalité de réagir afin de mettre fin à cette situation, comme cela a été demandé pour les voitures qui stationnent en permanence devant le Boussinois.

Madame Stéphanie Borgeaud nous informe que la Municipalité est en train de régler ce problème, car effectivement il y a trop d'habitants de Boussens qui « squattent » ces places.

Monsieur André Baumann demande à quoi sert l'appareil placé sur la route principale traversant notre village.

Madame Anne-Marie Duport nous informe qu'il s'agit d'une analyse que la Municipalité est en train de faire par rapport à la circulation dans notre village qui a tendance à augmenter et, dont le passage est utilisé comme route de « transit ». C'est une affaire à suivre.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est clôturée à 20h40.

La Vice-Présidente
Barbara Grivel



La secrétaire
Danièle Rochat

